

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Date de convocation : 21.04.2026
Membres :
En exercice : <input type="text" value="15"/>
Présents : <input type="text" value="13"/>
Votants : <input type="text" value="15"/>
N° 3

L'an deux mille vingt-six le mardi vingt-huit avril à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Étaient présents : Frédéric ROUET, Stéphane LECLERC, Jean-Pierre MAISONNEUVE, Ghyslaine JAUMOTTE, Joseph AROUTO, Marie-France CHOPART, Bertrand CROSET, Marie-Ange ODDONE, Marion BOLARD, Fabien JEAN, Florent LAZARE, Magali LORENZI, Marine BLAISE

Procurations : Jean-Marie TORELLI à Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT à Stéphane LECLERC

Était absent :

Secrétaire : Marine BLAISE,

N° 3 – Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ANNEXE STATION SERVICE COMMUNALE.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 du Budget Annexe Station-Service Communale arrêté lors de réunion de la commission des finances du lundi 27 avril 2026 comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	786 984.00 €	786 984.00 €
Investissement	18 653.62 €	18 653.62 €
TOTAL	805 637.62 €	805 637.62 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis de la commission des Finances du 27 avril 2026,
Vu le projet de budget primitif 2026 du Budget Annexe Station-Service Communale,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le budget primitif 2026 du Budget Annexe Station-Service Communale arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

30/4/26

ID : 084-218401487-20260428-D03_28042026-BF

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	786 984.00 €	786 984.00 €
Investissement	18 653.62 €	18 653.62 €
TOTAL	805 637.62 €	805 637.62 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire de Séance
Marine BLAISE

Copie certifiée conforme,
Le Maire,
Frédéric ROUET



The seal is circular with the text "MAIRE DE VILLES SUR IZARD" around the top and "84570 * NORD" around the bottom. In the center is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a bundle of wheat. A large handwritten signature is written over the seal.